

Le pacte de Fos

Le nom de code était plein de promesses : « projet du Grand Delta ». C'est l'histoire d'une utopie industrielle qui a radicalement transformé un morceau de France passé de la pêche à l'industrie lourde, de la subsistance à l'opulence, « avec un cadre de vie vraiment exceptionnel », se souvient Frédérique Hénenne. Cette mère de famille vient de fêter ses 50 ans, le même âge, ou presque, que la gigantesque zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer, où elle a grandi. Flash-back : à la fin des années 1960, Fos est un paisible village provençal qui vit des marais salants et de la pêche. En décembre 1969, son destin bascule et, avec lui, celui de l'étang de Berre, quand l'État pompidolien entreprend d'y créer la plus vaste zone d'industrie lourde du pays.

Quelques mois plus tard, les bulldozers débarquent sur ce littoral sablonneux posé sur les routes maritimes de l'Algérie et du Moyen-Orient, avec des eaux assez profondes pour accueillir les superpétroliers et un arrière-pays (« hinterland » en novlangue) assez vaste pour y bâtir le tissu industriel dont rêvent les énarques. Morceau choisi du journal télévisé du 8 octobre 1971 : « Pour la première fois, l'Europe du Nord n'aura plus seule le privilège de l'industrie et de la création des richesses. À l'énorme zone rhénane s'opposera bientôt ce qu'on appelle le Grand Delta. » Cocorico !

Comme le père de Frédérique, qui quitte ses Ardennes natales en 2CV pour « un emploi à la Shell », des dizaines de milliers de salariés – une majorité d'ouvriers – débarquent sur ce confetti de Provence. Âgé d'une douzaine d'années, l'un des gamins du coin observe le grand chambardement. Il s'appelle René Raimondi, il ne sait pas encore qu'il sera un jour maire de Fos-sur-Mer. « C'était le Far West, se souvient-il, sauf que les chariots étaient des caravanes, celles des ouvriers qui arrivaient de toute la France. Chaque industrie amenait sa région. ArcelorMittal (ex-Solmer), c'était la Lorraine. Ascometal (ex-Usinor), la Savoie... » L'idée : créer, ex nihilo, un immense port d'arrivée pour les matières premières, transformées sur place grâce aux raffineries, à la sidérurgie et à la pétrochimie, le cœur battant d'un poumon économique irriguant une armada d'industries plus légères.

Le Commissariat général du plan a tout prévu : les autoroutes, les voies navigables et les pipelines pour acheminer le pétrole brut ou raffiné vers le reste du pays. S'il dérange les villageois, qui voient disparaître les paysages de la Crau qu'ils ont toujours connus, le projet du Grand Delta arrange à peu près tous les autres. À commencer par l'Etat, qui y voit une opération d'aménagement du territoire structurante ;

SAGA C'est une épopée moderne, celle d'un village provençal devenu le géant français de la pétrochimie et de l'acier. Mais au prix d'une grave pollution

RÉVOLTE Plus de 200 habitants portent plainte contre X pour « mise en danger de la vie d'autrui », une première en France

GUYLAINE IDOUX

Envoyée spéciale
Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)

et les élites économiques, marseillaises plus particulièrement, frappées par la désindustrialisation et les effets de la décolonisation, dans une région sous tension avec les rapatriés d'Algérie. Les débouchés en matière d'emplois sont un formidable espoir. Venus du nord et de l'est de la France, les premiers arrivés découvrent des usines aussi polluantes que dans leurs régions d'origine, mais celles-ci sont posées sous le soleil de Provence, à deux pas des plages de Méditerranée. La vie s'annonce plus douce. Mieux : dans la France des Trente Glorieuses, ces industries-là sont riches et généreuses avec leurs employés. « *Enfant de la Shell* », Frédérique Hénenne le reconnaît volontiers : « On a été les premiers à profiter des avantages de l'industrie. On avait un comité d'entreprise, une bibliothèque, des colonies de vacances à la montagne et à la mer, et puis les camps d'ados en Russie et aux Etats-Unis. Qui peut faire ça quand son père est ouvrier ? »

TREIZE SITES CLASSÉS SEVESO

Un demi-siècle plus tard, le projet du Grand Delta devient la « zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer » (ZIF). Plus de 300 000 personnes y vivent, dans un étrange paysage, mi-Provence éternelle, mi-cauchemar postmoderne, qui entremêle les usines, les vieux centres villageois, les torchères et les lotissements. A Fos, la petite église du XII^e siècle veille face aux supertankers patientant en rade pour acheminer près d'un tiers du pétrole brut français. A l'ouest, près de son « crassier » haut d'une trentaine

de mètres, ArcelorMittal fabrique un quart de l'acier national. Étendue sur 50 kilomètres jusqu'aux quartiers nord de Marseille, la ZIF abrite le plus grand port de France, deux raffineries (Esso et Total), des dépôts pétroliers, de la chimie (Kem One, Lyondell et Naphta) ou encore Basell (matières plastiques), Air liquide (gaz), Soudex (colles), Lafarge (ciment), les têtes de pont d'un tissu économique global de 1500 entreprises et 41 500 salariés.

La plupart vivent en famille dans une guirlande de petites cités prospères accrochées aux rives de l'étang de Berre : Fos-sur-Mer, Istres, Martigues, Berre, Saint-Chamas, etc. Toutes ont bien poussé, généreusement arrosées par les taxes professionnelles de l'industrie. « *On a des avantages fous : des super équipements collectifs, des médiathèques en réseau, trois stades engazonnés, une scène nationale, peu d'impôts locaux, des activités et transports gratuits pour les enfants, des carnets de chèques à dépenser chez les commerçants de Fos à Noël* », détaille Audrey Letellier, journaliste à l'agence de *La Provence* à Martigues. Il y a même des boules de Noël qui, luxe suprême au pays du soleil, sont couverts ! La journaliste tire des archives un article sur le vote du budget municipal de Fos : 100 millions d'euros pour 16 000 habitants, soit 6 250 euros par habitant, deux fois plus que... Neuilly-sur-Seine ! « *Tu trouves largement ton compte. Consciemment ou inconsciemment, tu acceptes de vivre dans des zones très polluées* », admet la jeune femme.

À l'école, les enfants apprennent à reconnaître les sirènes d'alerte, dont la plus grave signale que la ville doit être évacuée en deux heures chrono. « *Fos-sur-Mer est la seule ville de cette taille avec une "war room" en mairie en prévision d'une catastrophe industrielle* », confie un cadre municipal. Il y a à Fos-sur-Mer 13 sites classés Seveso, avec « *risques d'accidents majeurs impliquant des substances dangereuses* ». L'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen a d'ailleurs fait trembler toute la ville : « *Tu sais qu'un accident de ce type peut arriver ; le risque, je l'ai intégré, je vis avec* », explique Audrey Letellier, qui sait de quoi elle parle puisqu'elle couvre ce genre d'événements pour son journal, d'une explosion qui a fait 6 morts et 37 blessés en 1992 chez Total-La Mède à une pluie de gazole en plein été et à 8 kilomètres à la ronde en 2005 chez Esso, en passant par une importante fuite d'hydrocarbures en 2018 chez Naphtachimie.

Chacun se rassure comme il peut : on entend dire ici que le mistral fait office de « ventilateur géant » chassant les pollutions ! Derrière l'euphorie de l'emploi, l'inquiétude a pourtant affleuri dès le départ. Même le JT de 1971 évoqué plus haut s'en fait l'écho : « *Déjà, certains commencent à dire que les usines poseront des problèmes bien plus graves que les paisibles moutons de la Crau dont elles vont prendre la place.* » Cette année-là, l'Etat inaugure d'ailleurs le secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels (S3PI).

« *Sa création prouve que l'Etat est tout à fait conscient de la forte augmentation des pollutions industrielles autour de Fos et de l'étang de Berre* », estime l'universitaire Xavier Daumal, directeur du laboratoire TELEMME (temps,

espaces, langages, Europe méditerranéenne, Méditerranée) à Aix-Marseille Université, spécialiste d'histoire économique. « *Entre 1971 et 1985, des limites politiques claires ont été assignées au S3PI : réduire les pollutions, certes, mais dans les conditions économiques permettant aux entreprises de rester compétitives au sein d'une concurrence mondialisée.* » En clair, priorité à l'économie et à l'emploi. La santé, on verra après.

Le budget municipal atteint 6 250 euros par habitant : deux fois plus qu'à Neuilly-sur-Seine

UN PROBLÈME SANITAIRE MAJEUR

La prospérité est assurée, la vie, agréable ; personne ou presque ne remet en cause le modèle de croissance hérité des années 1970. Mais... « *Petit à petit, vous réalisez que même au pays de la démocratie et de la liberté le système est verrouillé, avec plus de communication que de concertation. Et même quand le maire s'oppose à un projet, eh bien ça se fait quand même. Parce que quand l'Etat a décidé, l'Etat fait* », témoigne, désabusé, René Raimondi. Dans le documentaire *Les Révoltés de la pollution*, d'Antoine Dreyfus et Yann Rineau, l'ancien maire (PS) de Fos-sur-Mer raconte comment l'Etat est passé plusieurs fois en force durant sa mandature (2004-2018), imposant entre autres la création d'un incinérateur pour les déchets de la communauté urbaine de Marseille, dont Fos ne faisait alors pas partie ! Et cela en dépit de l'opposition – quasi unanime – du conseil municipal et de la population, qui commencent alors à trouver qu'il y a quand même beaucoup d'usines tout autour : « *Ça a été le déclencheur de la conscience environnementale des Fosséens. D'autant qu'on a découvert*

Enquête



Vue sur le complexe pétrochimique du golfe de Fos-sur-Mer depuis le cimetière du village.

CLEMENT MAHOUDEAU/IP3

un rapport des services de l'État où il était écrit : "L'incinérateur n'aura pas de grande influence sur la pollution à Fos-sur-Mer, déjà très importante." Première nouvelle : on nous avait toujours dit que tout allait bien ! »

Au fil du temps, de plus en plus de témoignages, aussi, dessinent un tableau sanitaire moins rassurant que prévu. Les salariés sont durement touchés : « Une infirmière m'a dit que ma rue était surnommée "la rue des veuves d'ArcelorMittal" », s'emeut Marie-Fernande, dont le mari Gabriel d'Agostino est mort d'un cancer du cerveau à 56 ans. « Mon père était chimiste, il savait très bien que tout était toxique autour de lui, raconte Frédérique Hénenne. Mais, comme beaucoup d'hommes de cette génération, il considérait que son devoir était de travailler pour subvenir aux besoins de sa famille. Il ne s'est pas autorisé à s'en plaindre. » En 2000, l'ouvrier chimiste développe une tumeur au visage. « On lui a ensuite trouvé un cancer de l'intestin, puis une cirrhose. Ça a été une longue agonie, pendant vingt ans. » L'ancien chimiste s'éteint en 2018. Quand sa fille retourne dans le pavillon familial, elle a un choc : « En regardant les autres maisons du lotissement, j'ai pris conscience que la plupart des voisins, qui travaillaient tous dans la chimie et la sidérurgie, étaient morts prématurément. »

« La question n'est plus de savoir qui est malade mais qui ne l'est pas », s'indigne Daniel Moutet. Président de l'Association de défense et de protection du littoral du golfe de Fos (ADPLGF), il lutte depuis dix ans, persuadé que les pollutions sont tuées au profit de l'emploi. Ironie du destin, le retraité s'est lui-même découvert en 2017 atteint d'un diabète de type 1, « typiquement lié à l'environnement ». La même année, l'étude franco-américaine Fos Epseal fait l'effet d'une bombe. Selon les chercheurs, les habitants de la zone développent deux à trois fois plus de cancers, maladies respiratoires et

diabète que la moyenne nationale. Le préfet de Région, Pierre Dartout, a beau répéter que la méthode de l'étude est expérimentale, qu'elle est contestable, la confiance des riverains est ébranlée.

L'angoisse prospère d'autant plus que rôle le spectre de Tarente, une ville du sud de l'Italie où les dirigeants d'une usine-poubelle répondent actuellement devant la justice de la mort d'au moins 400 personnes (les parties civiles en évoquent 11 000), victimes d'émissions toxiques. À Fos, les réunions publiques se multiplient, de plus en plus d'habitants s'inquiètent. « Je suis persuadée qu'un problème sanitaire majeur va être découvert, estime Sarah Games, l'avocate de l'ADPLGF. Nous en sommes aux prémisses. » La jeune femme, qui a grandi à Fos et vit désormais à Martigues, est elle-même victime d'hypothyroïdie, d'asthme et d'allergies qu'elle lie à la pollution. « Personne dans ma famille n'est malade, j'ai une bonne hygiène de vie. C'en est presque révoltant. »

LES TRAGÉDIES DES FAMILLES

Dans la ligne de mire, les industriels multiplient les communiqués affirmant qu'ils respectent la loi, qu'ils investissent dans des équipements plus respectueux de l'environnement, que la qualité de l'air est dans les normes... « En 2018, il y a eu plus de 200 inspections inopinées, 15 arrêtés de mise en demeure et trois arrêtés de sanction avec amende administrative », cadre Pierre Dartout, qui appelle aussi à la mesure : « Dans l'apparition des pathologies repérées localement, il ne faut pas sous-estimer d'autres facteurs tels que la circulation automobile, les bateaux ou les pollutions domestiques. Je considère aujourd'hui que la part due à l'industrie a reculé puisque la réglementation a été durcie. » Mais ces voix-là portent moins désormais que les tragédies des familles, dont les

ZIF

La zone industrieloportuaire de Fos-sur-Mer accueille 1500 entreprises et 41 500 salariés sur un bassin démographique de 300 000 habitants

récits se multiplient. Des scientifiques alertent sur les dangers des particules ultrafines, appelant à des normes plus drastiques. En vain. « On protège plus les lézards, les oiseaux et les crapauds que les habitants », ironise tristement René Raimondi.

Le combat a fini par se déplacer sur le terrain judiciaire. « Plus personne aujourd'hui n'accepte de mourir à 50 ans à cause de son travail », assène l'avocate Julie Andreu, du cabinet TTLA, spécialisé dans l'indemnisation des victimes de catastrophes industrielles, pas loin de penser qu'une génération entière a été sacrifiée à Fos-sur-Mer. En novembre 2018, 228 habitants, six associations et un

syndicat (CFDT des Métaux-Fos) ont déposé une plainte collective contre X pour « mise en danger de la vie d'autrui » devant le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence. Longue de 62 pages, cette plainte recense tous les « dépassements de valeurs », « écarts », « infractions » et autres « dysfonctionnements » constatés par les services de l'État dans six usines de la zone.

« Pendant des années, les industriels ont bafoué la loi au mépris de la santé des riverains, tance M^e Andreu. Nous leur demandons maintenant d'en assumer les conséquences. » Selon nos informations, les magistrats du pôle santé du tribunal de grande instance de Marseille s'apprêtent à ouvrir une information judiciaire, ce qui constituera une première en matière de pollution industrielle. Après avoir été l'éclaireur de l'aventure pétrochimique, Fos-sur-Mer pourrait devenir celui de la lutte environnementale. Quoi qu'il arrive, les plaignants ont déjà gagné le premier round : ils

« Une infirmière m'a dit que ma rue était surnommée "la rue des veuves d'ArcelorMittal" »

Marie-Fernande d'Agostino

ont attiré le faisceau des projecteurs et mis la pression sur les industriels et l'État. D'ailleurs, dans les deux mois qui ont suivi le dépôt de plainte, un nouveau programme de concertation, baptisé « Réponses », a été lancé par le S3PI, mobilisant tous les acteurs pour esquisser de nouvelles promesses de réduction des pollutions et de transparence dans l'information. Et le préfet de

Région a annoncé ce que beaucoup réclament en vain depuis dix ans : la création d'un observatoire départemental des cancers en lien avec l'environnement, qui permettrait enfin d'avoir un tableau sanitaire clair et global, bref, incontestable. Julie Andreu maintient cependant la pression, annonçant une nouvelle action judiciaire début 2020 : « Une plainte devant le tribunal administratif pour carence fautive de l'État. »

D'autres ont renoncé. L'ancien maire René Raimondi, l'une des grandes figures du combat, a démissionné fin 2018. Épuisé, il laisse son successeur, le socialiste Jean Hetsch, poursuivre. Quant à Frédérique Hénenne, elle a finalement décidé de quitter les rives de l'étang de Berre. Un demi-siècle après le voyage paternel en 2CV depuis les Ardennes, « l'enfant de la Shell » a assis son fils et sa fille à l'arrière de sa voiture et pris la route pour une nouvelle vie. Direction la Vendée, une maison au milieu des champs. « Nous sommes tellement soulagés ! souffle-t-elle. Ça change tout de ne plus voir les cheminées cracher leurs fumées 24 heures sur 24 et ce drôle de voile jaune qui enveloppe tout. Ici, on a l'impression d'avoir plus d'oxygène, on respire ! » Juste avant de raccrocher, elle a cette phrase qui dit tant : « On s'est sauvés. » ●